

TIERS LIEUX LE

«LIBERTY»

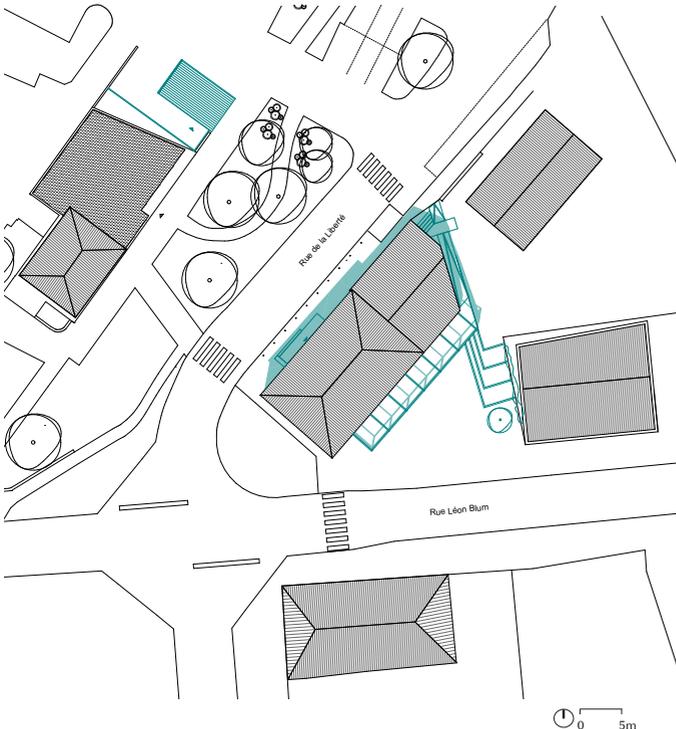
PROGRAMME Requalification et réhabilitation de l'Hôtel-restaurant le « Liberty » en un tiers-lieu exemplaire.

MOA Commune de Sanvignes-Les-Mines
MOE Éjo. coopérative (architecte mandataire et paysagiste concepteur), Eric Liégeois (architecte co traitant), Oblic (Relevés), Cosinus (économiste), BET Chevrier (BET structure), Enerpol (BET fluides, électricité),

MISSION Complète +
REL+DIAG+EXE
SURFACE 525 m²
TRAVAUX 1 285 000 € HT
LIVRÉ nov 2024

CRÉDIT PHOTO ET PLANS :

Éjo. coopérative



Le projet consiste en la rénovation et la réhabilitation d'un ancien Hôtel-restaurant datant du début du siècle et de son extension réalisée dans les années 80, pour en faire un tiers lieu exemplaire.

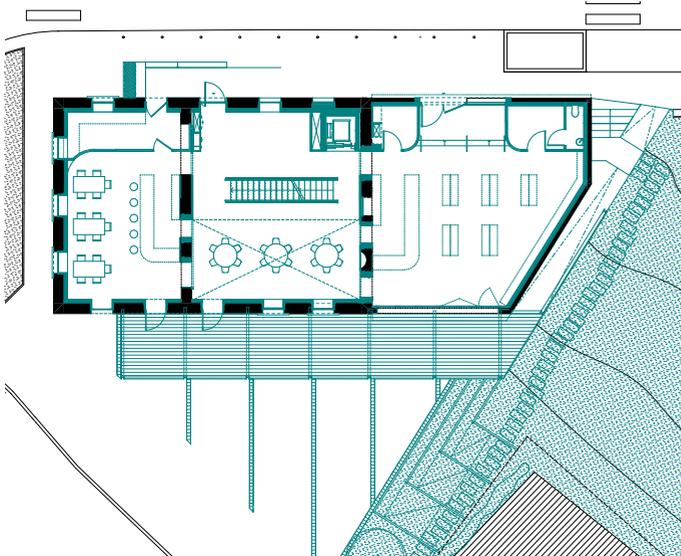
Le bâtiment, se trouve au pied de la rue principale menant au centre historique. Il est emblématique de la ville de Sanvignes-les-mines. Inoccupé pendant une dizaine d'années l'ambition de la mairie est de proposer un lieu intergénérationnel constitué de quatre espaces principaux : un bar associatif, une salle des producteurs (permettant la vente de produits locaux en circuit court), un espace de coworking et un fab lab.

° *Ci-contre photo de la façade sur parvis bas, plan masse projeté, en couleur les interventions*



° Ci-dessus
photo de l'espace en double
hauteur : le quart lieu

Fanny COSTECALDE- 06 72 02 07 50 -contact@ejo.coop



Le projet architectural permet d'organiser ces différentes fonctions autour d'un 5e espace appelé « le quart lieux » celui qui se trouve au centre et dont le programme n'est pas défini. En double hauteur accessible depuis le haut commun il est le cœur de projet, et sert de lien entre chaque fonction.

Des panneaux coulissants permettent de moduler l'espace en fonction des besoins.

La bâtisse est semi enterrée le rdc haut ménage les accès principaux, le RDC bas les accès techniques et ou liés aux activités pouvant avoir besoin d'espace extérieur conséquent.

L'étage accueille l'espace de co working.

Côté vue au sud, la terrasse vétuste existante est déposée au profit d'une terrasse métallique légère et élancée, proposant un espace extérieur complémentaire à RDC en balcon sur le parvis bas

° Ci-contre en haut photo du quart lieux «habité» : exposition espace du future bar, et espace de coworking
ci-contre : plan RDC état projeté en couleur les interventions

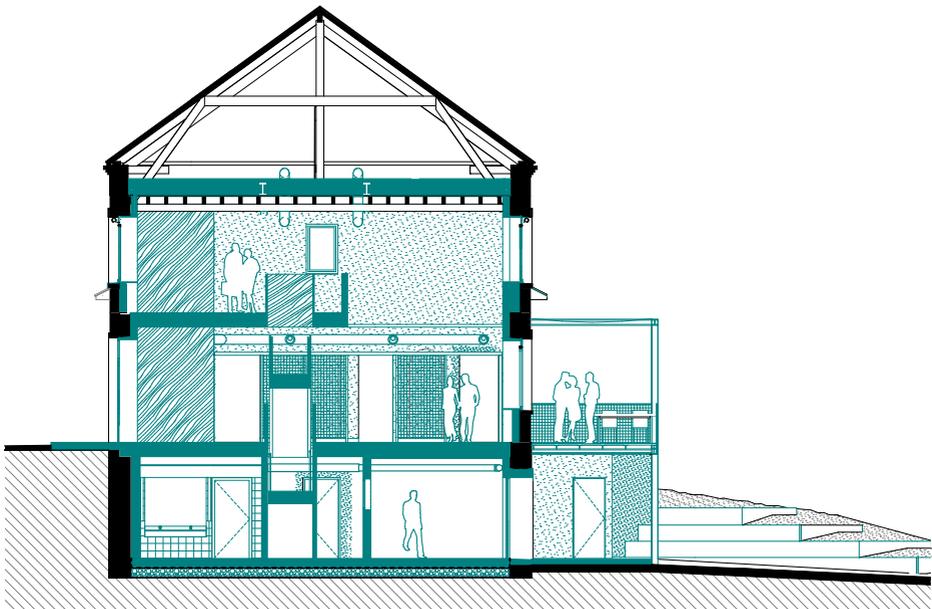


réaménagé. Elle constitue un élément linéaire qui viens relier l'ancienne bâtisse et son extension plus récente pour en faire un tout cohérent.

Les espaces ont été conçus comme adaptables et appropriables, dans la limite des contraintes préexistantes du lieu. Le diagnostic ressource a permis d'identifier un certain nombre d'éléments à réemployer, sur place suite à une dépose soignée par l'entreprise de curage ou grâce à des dons.

Si l'usage des matériaux biosourcés est privilégié pour isoler, la volonté de livrer un projet laissant deviner l'histoire des lieux a été pour nous un fil conducteur

° Ci-contre
vue de l'escalier principal
d'accès à l'étage



° Ci-contre
coupe transversale permettant
de voir les locaux au rez de
paris bas, le hall à rdc le quart
lieux et l'étage